

# QU'EST-CE QUE LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ?

Espace d'informations, d'échanges et d'écoute entre parents et professionnels de la petite enfance, le Relais Assistantes Maternelles a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile.

Il assure différentes missions et services auprès des parents et futurs parents, assistants maternels agréés, candidats à l'agrément et gardes à domicile :

- Une mission d'information des assistants maternels et des parents (accès aux droits, mise à disposition de listes de disponibilités...)
- Une mission de professionnalisation du métier d'assistant maternel.
- Une mission d'animation auprès des assistants maternels, des gardes à domicile et des enfants.
- Une mission d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

## INFOS UTILES

### LE RAM EST UN SERVICE LIBRE ET GRATUIT

Horaires d'ouverture du RAM :

**Mercredi** : 8h00 - 12h00

**Judi** : 8h00 - 12h00  
13h00 - 16h00



De Saint Claude



## DU CÔTÉ DES FAMILLES

*Pour un accueil personnalisé, le relais vous apporte ses compétences et son soutien dans vos recherches d'un mode de garde pour votre enfant.*

**Le RAM vous informe sur :**

- les différents modes d'accueils existants
- les prestations auxquelles vous avez droit

**Le RAM vous accompagne**

dans les démarches et le projet d'accueil pour votre enfant.

**Il vous facilite la**

**recherche** avec la liste des assistants maternels agréés et vous accompagne dans vos démarches d'embauche.

**Il vous soutient**

dans votre fonction d'employeur et dans les liens contractuels.

**Il est à votre écoute**

pour le soutien et l'accompagnement éducatif.

**Vous pourrez trouver ces informations lors :**

- des permanences
- des rendez vous
- des soirées thématiques.

## DU CÔTÉ DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES GARDES À DOMICILE

*En coopération avec les parents, vous êtes un partenaire privilégié dans l'éducation de l'enfant.*

**Le relais vous accompagne** dans votre profession, dans vos relations avec la famille et l'évolution de vos pratiques.

Vous trouverez des informations concernant votre statut, la législation

(agrément, nouveaux décrets...), mais aussi des documents sur les pratiques professionnelles.

Le RAM vous accompagne dans les liens contractuels (droit et obligations, textes législatifs, mensualisation...)

**Vous serez accompagné à travers :**

- des temps d'animation
- des permanences et rendez vous
- des soirées thématiques.

## DU CÔTÉ DES ENFANTS



**Le RAM offre aux enfants la possibilité de rencontrer d'autres enfants** autour d'ateliers contribuant à leur éveil et leur épanouissement. Les enfants sont accueillis de 2 mois à 6 ans, sous la responsabilité de leur assistant maternel.

**Vous souhaitez devenir assistant maternel**

Le RAM vous présente la profession, répond à vos interrogations et vous guide dans la démarche de demande d'agrément.

